Corrections du français : lundi 16 & mardi 17 mars 2020

lundi : **Les paysans, très pauvres, appartiennent à un seigneur. On les appelle les serfs, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas libres**.

=> à l'imparfait : Les paysans, très pauvres, ***appartenaient*** à un seigneur. On les ***appelait*** les serfs, c'est-à-dire qu'ils ***n'étaient*** pas libres (l'expression : *c'est à dire* ne se conjugue pas)

=> phrase 1 : sujet : Les paysans, très pauvres – verbe : appartiennent - pas de COD

phrase 2,1ière proposition : sujet : On – verbe : appelle – COD : *on appelle qui ?* => **les** = les paysans
phrase 2,2ème proposition : sujet : ils – verbe : n'étaient pas
pas de COD, mais si vous avez encadré « libres » c'est très bien. Ici c'est un attribut du sujet.
Nous en parlerons la semaine prochaine.

=> noms : paysans, seigneur, serfs adjectifs : pauvres, libres
déterminants : les (2x) = art. défini, un = art. indéfini.
Attention : le « les » devant « appelle » n'est pas un article mais un pronom.

mardi : **Un seigneur peut vendre ou donner ses paysans à un autre seigneur. Il faut l'autorisation du seigneur pour marier ses enfants**.

=> au passé composé : Un seigneur ***a pu*** vendre ou donner ses paysans à un autre seigneur. Il ***a fallu*** l'autorisation du seigneur pour marier ses enfants.

=> phrase 1 : sujet : un seigneur – verbe : peut –
COD : un seigneur peut quoi ?=> **vendre ou donner ses paysans**
On peut même trouver un autre COD à l'intérieur du COD : il peut vendre ou donner qui ?
=> ses paysans)

=> phrase 2, 1ière proposition : sujet : il - verbe : faut – COD : il faut quoi ? => l'autorisation du seigneur pour marier ses enfants ....
On peut même trouver un autre COD à l'intérieur du COD : pour marier qui ? **=> ses enfants**.

Quelles conclusions en tenir ?

- Un COD peut en cacher un autre 😉 ou autrement dit : **On peut avoir un COD à l'intérieur d'un COD s'il s'agit d'un groupe verbal**

- **Un COD peut « accompagner » un verbe conjugué ou un verbe à l'infinitif.**

=> noms : seigneur (2x) paysans, autorisation, enfants adjectif : autre *
déterminants : un (2x) = art. indéfini, ses (2x) = dét. possessif,.l' = art. défini,

* si nous étions ensemble, nous en discuterions...